

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION EN ACCUEIL REGULIER

MULTI-ACCUEIL « MILLE PATTES »

Cadre réservé au service

Date de réception du dossier :

Dossier complet Dossier incomplet

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

NOM :

PRENOM :

Date de naissance (ou présumée) :

Nombre de frères et sœurs :

Age des frères et sœurs :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

MERE

PERE

Mme :

M. :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

.....

.....

Téléphone du domicile :

Téléphone du domicile :

Téléphone portable :

Téléphone portable :

Mail :

Mail :

EMPLOYEURS :

EMPLOYEURS :

Mme :

M. :

LIEU DE TRAVAIL (Commune) :

LIEU DE TRAVAIL (Commune) :

Mme :

M. :

TELEPHONES DE TRAVAIL :

TELEPHONES DE TRAVAIL :

Mme :

M. :

SITUATION FAMILIALE (définissant l'autorité parentale) : Mariés Vie maritale Divorcés

Pacsés Tuteur(s) Famille monoparentale Séparés

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACCUEIL :

Date de début de contrat souhaitée :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					

Horaires spécifiques (planning tournant, roulement sur plusieurs semaines...) :

.....
.....

L'accueil de l'enfant est soumis à une période de familiarisation avant l'accueil définitif. Cette période est indispensable et il faut la prévoir en fonction de la reprise du travail.

Votre enfant bénéficie-t-il déjà d'un mode d'accueil : oui non

Si oui, lequel :

PIECES JUSTIFICATIVES

- L'attestation d'employeur récente de chacun des parents ou attestation de formation,
- L'attestation de la caisse d'allocations familiales (C.A.F) ou de la Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A) sur lequel figure le numéro d'allocataire,
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance gaz, EDF, avis d'imposition, assurance habitation, ...),
- Le livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance avec filiation de l'enfant (peut-être transmis ultérieurement en cas d'inscription d'un enfant à naître).

Veillez joindre les photocopies des documents demandés.

Pour être valide, le dossier de pré-inscription (formulaire et pièces justificatives) doit être complet.

Le dossier est à remettre à l'espace « Mille-Pattes » :

- par voie postale : **Multi-Accueil « Mille Pattes », 7 rue du Marais, 44117 SAINT-ANDRE DES EAUX**
- par mail : **millepattes@ville-st-andre-des-eaux.fr**

Une fois votre dossier reçu, il sera étudié à la prochaine commission d'attribution des places (au cours du 2^{ème} trimestre de chaque année).

Le règlement intérieur du **Multi-Accueil « Mille pattes »** est à votre disposition sur le site internet de la commune www.saint-andre-des-eaux.fr à la rubrique « Grandir ».

Fait à Saint-André-Des-Eaux,

Signature :

Le :